Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

Bollène accueille son 5e Salon des santons

Si Noël n’est que dans quelques mois, certains commencent déjà à chercher de nouveaux santons à ajouter à leur traditionnelle crèche. Ces samedi 30 septembre et dimanche 1er octobre, la commune de Bollène va accueillir son 5e Salon des santons.

Au programme, des stands de santons artisanaux, mais aussi des ateliers gratuits de création de santons et de danses provençales. Des food truck seront présents pour se restaurer sur place. Le salon sera inauguré le samedi 30 septembre à 11h.

Samedi 30 septembre et dimanche 1er octobre. De 10h à 18h. Entrée libre. La Cigalière. 180 Chemin de Malleposte. Bollène.

V.A.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

La Feria de Saint-Rémy-de-Provence commence ce week-end

La traditionnelle Feria de Saint-Rémy-de-Provence, qui a lieu chaque année au mois d'août, débutera ce vendredi 11 août, jusqu'au mardi 15 août. Au programme : courses de taureaux, défilés, bodega, olympiades camarguaises et plein d'autres animations.

Le vendredi 11 août

Les festivités débuteront dans la soirée du vendredi 11 août avec un repas moules frites tout en musique à 19h30 sur la Place du Général de Gaulle. Pour 20€, vous aurez le repas avec fromage, dessert et vin compris (réservation obligatoire au 04 90 92 05 99 ou par mail à l'adresse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

slcsaintremydeprovence@gmail.com).

À 22h, direction les arènes municipales Chomel-Coinon, où l'Union taurine saint-rémoise proposera une course de Taù et de taureaux chastres neufs. La place est au prix de 10€ (5€ tarif réduit).

Le samedi 12 août

La journée du samedi 12 août sera animée par la Peña Lou carretié. À 10h, il y aura une distribution de bonbons aux enfants participants à la Feria, suivie de la remise des clefs de la Feria en présence de la Dame de Saint Rémy et ses demoiselles d'honneur. À 11h, la charrette des Péquélets défilera de la Place de la République aux Arènes Barnier. À 11h30, il y aura l'abrivado et la bandido (ndlr : conduite des taureaux depuis les pâturages jusqu'aux arènes et inversement), par le poney-club du Mas de Laudun. À partir de 12h, il y aura des rafraichissements et une restauration aux arènes Barnier, ainsi que des jeux de mousse et des arènes gonflables.

À 18h, la Manade de L'Etrier proposera un encierro (ndlr : trajet des taureaux des corrales aux arènes) sur la Place de la République. Le repas de la Feria aura lieu à 20h face aux arènes Barnier. à 21h45, il y aura les olympiades camarguaises aux arènes municipales Chomel-Coinon avec saut de cheval à cheval, saut de cheval à taureaux, ou encore ferrade en piste pour 10€ l'entrée (5€ tarif réduit). La soirée se clôturera avec une bodega à partir de 22h aux arènes Barnier.

Le dimanche 13 août

Le dimanche 13 août, la journée sera animée par Peña Los Picos Tachos. Dès 9h, le Mas de Laudun proposera un petit-déjeuner au pré, puis une abrivado longue au départ du mas à 11h jusqu'aux Arènes Barnier, suivie d'une bandido jusqu'à la Manade Conti. À 12h, il y aura des rafraichissements et une restauration dans une ambiance musicale aux arènes Barnier.

À 19h, il y aura le Festival de Bandido 'Souvenir Lucien Vernet', proposé par les Manades Conti, Colombet, et La Contesse sur les Boulevards Gambetta, Marceau et Fauconnet. Le repas de la Feria aura de nouveau lieu à 20h face aux arènes Barnier, où aura lieu la bodega à 22h. À 21h30, les arènes municipales Chomel-Coinon accueilleront une course de vachettes avec la Manade Caillan, dont l'entrée est aux prix de 5€ (3€ pour les moins de 12 ans).

Le lundi 14 août

Les festivités se poursuivront le lundi 14 août avec un encierro de vingt taureaux proposé à 10h30 par la Manade des Alpilles sur la Place de la République.

À 19h, la Manade Arlatenco proposera une bandido sur les Boulevards Gambetta et Marceau, suivie du repas de la feria à 20h face aux arènes Barnier, suivi lui-même de la bodega à 22h. À 21h30, la Manade Tiberio proposera une course de vachettes aux arènes municipales Chomel-Coinon, dont l'entrée est aux prix de 5€ (3€ pour les moins de 12 ans).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

Le mardi 15 août

Le dernier jour de la Feria, le mardi 15 août, sera animé par la Peña de Chateaurenard. La journée débutera avec une vente de produits du terroir toute la matinée sur la Place de la République. À 10h30, la Carreto Ramado défilera dans toute la ville en présence de la Dame de Saint-Rémy, des groupes folkloriques, des Arlésiennes, des fouetteurs et des groupes équestres.

À 17h30, il y aura le Festival d'Abrivado '21e Souvenir Jean-Marc Sabatier' proposé par les Manades Colombet, L'Etrier, et Robert Michel dans toute la ville. Le dernier repas de la Feria aura lieu, comme les autres, à 22h aux arènes Barnier et sera suivi d'une bodega à 22h. À 21h, il y aura la traditionnelle roussataïo (troupeau de juments poulinières escorté par les gardians), conduite par les cavaliers de Caval'Show, avec 100 chevaux, juments et poulains en liberté qui feront le tour de la ville.

V.A.

Vente de muguet : ce qui est interdit

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

Le 1er mai n’est plus très loin, et s’il représente une journée de lutte et de célébration des combats des salariés, il célèbre aussi la floraison du muguet. Si l’on peut s’en procurer chez les fleuristes, dans les jardineries et les enseignes de la grande distribution, les particuliers, eux aussi, sont autorisés à en vendre, mais sous certaines conditions.

Pas d’autorisation demandée

Si toute vente de rue doit être soumise à une autorisation, ce n’est pas le cas de la vente du muguet le 1er mai. Le particulier doit tout de même suivre quelques règles, qui sont à vérifier auprès de la mairie. Généralement, les arrêtés municipaux précisent que seul le muguet sauvage cueilli dans les bois (dont le ramassage est réglementé) est autorisé. Un particulier ne peut vendre du muguet qu’en petite quantité, en brin sans ajouter d’autres fleurs au bouquet et sans emballage. Il lui est interdit de s’installer près d’un fleuriste, d’utiliser des tables, tréteaux ou chaises pour matérialiser le point de vente. Le particulier doit bien évidemment faire attention à ne pas constituer un danger ou une gêne pour les piétons et les véhicules.

En cas de non-respect de la réglementation

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

Si le particulier ne respecte pas les règles, il s'expose à une amende de 300€, pouvant être minorée à 250€ et majorée à 600€. Si l'amende n'est pas payée dans les 45 jours qui suivent la date d'envoi de l'avis d'infraction ou la constatation de l'infraction, le particulier est passible d'une amende de 3 750€ et de 6 mois d'emprisonnement.

Pourquoi offre-t-on du muguet le 1er mai ?

La tradition remonterait à l'époque de la Renaissance, lorsque Charles IX aurait offert du muguet autour de lui en 1561 comme porte-bonheur, suite à une visite dans le Dauphiné où le chevalier Louis de Girard de Maisonforte lui en a offert un brin cueilli dans son jardin à Saint-Paul-Trois-Châteaux. Le roi a tenu à reprendre cette pratique et à la reproduire chaque année, une tendance qui s'est vite propagée dans tout le pays.

Délégation provençale à Paris, Jean Reno comme ambassadeur de marque

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

Accompagné du sénateur Jean-Baptiste Blanc et de l'inimitable acteur Jean Reno, le collectif Prouvènço a porté haut les couleurs de l'héritage provençal dans la capitale.

Le cadre était symbolique. Dans le froid parisien de décembre, la conférence de presse s'est déroulée dans une chaleur réconfortante, celle du café des Editeurs. Ce dernier est voisin de l'ancien café Voltaire, lieu de rendez-vous des grands noms de la littérature dont Frédéric Mistral. L'écrivain tenait, lors de ses venues dans la capitale, des réunions avec la section parisienne du Félibrige, école littéraire qu'il fonda pour le maintien de la langue provençale et la renaissance d'une littérature méridionale. A l'heure des crèches et autres déambulations provençales de Noël, Jean-Pierre Richard, président du collectif Prouvènço et conseiller régional, Michel Bonnus (sénateur du Var) ou le sénateur de Vaucluse Jean-Baptiste Blanc, se sont fait porte-voix des us et coutumes de la Provence.

Un des éléments non anecdotiques justifiant la croisade des élus, une carte des langues régionales sur laquelle l'Occitan englobe tout le sud, faisant fi de la langue provençale. Une action de communication menée de concert pour que l'héritage de la langue de Mistral ne meure jamais. Jean Reno, adjoint au maire des Baux-de-Provence qui a élu domicile dans les Alpilles a tenu à faire escale à Paris. L'acteur imprégné de son village entendait bien rappeler la puissance des traditions provençales qui forment l'art de vivre de toute une région. Espérons que les travaux locaux soient rapidement appuyés par une volonté nationale de représentation des diversités qui nourrissent l'histoire de la France.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

Vaucluse : le député Julien Aubert à la défense de la chasse et des traditions

Il y a quelques jours, Loïc Dombreval, député Les Républicains (LR) des Alpes-Maritimes proposait un « dimanche sans chasse », fustigeant ainsi, selon Julien Aubert, « la chasse, la corrida, ou encore la chasse à la glu ». Des propos regrettés par le député LR du Vaucluse, soutien de première heure à la chasse et aux pratiques rurales dans sa 5e circonscription, mais également dans le cadre des travaux parlementaires liés à la biodiversité et au climat.

« Comme je l'ai souvent dit, il y a la chasse, régulatrice de la faune sauvage, et une minorité se comporte mal : qu'on la sanctionne. On ne fait pas une journée sans automobile, parce qu'il y a des chauffards ! Arrêtons de stigmatiser la ruralité ! » Le ton est donné. Le député rappelle que condamner tout un pan

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 décembre 2025

des traditions locales en raison des débordements d'une minorité est une erreur. Il souligne par ailleurs la vocation de la chasse en tant que régulatrice des écosystèmes et prône une pratique « responsable et cadrée ».

Et d'ajouter : « Considérant qu'il y a une totale différence d'approche de la ruralité entre la vision de M. Dombreval et la mienne, je plaide pour une clarification auprès de Renaud Muselier, à l'approche des prochaines échéances électorales. »

Pour l'heure, la cour de justice européenne s'oppose à la chasse à la glu en France. Le Conseil d'État avait posé la question à la justice européenne suite à deux recours formulés par la Ligue de protection des oiseaux et One Voice, réclamant l'abolition de cette pratique traditionnelle en Provence. En cause : la méthode de capture avec la glu, piégeant ainsi toutes les espèces confondues, et pas uniquement des grives.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !